

Direction : Direction Financière

Direction des FINANCES

REF : FINAN2007027

Signataire : JT

OBJET : Attribution d'une subvention d'équipement à la Caisse des Ecoles

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L.2311-1 et L.2311-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 24 du 29 Mars 2007 approuvant le budget primitif de la Commune,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article Un : Est octroyée une subvention d'investissement de 152.862,14 euros à la Caisse des Ecoles Publiques d'Aubervilliers pour financer ses travaux d'aménagement du Centre de Loisirs d'Asnières sur Oise.

Article Deux : Cette dépense sera imputée au chapitre 204 , nature 20441 du budget de l'exercice.

Le Maire.